

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de mars à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du conseil municipal, à la Mairie, rue de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE, Mme Francine LOUET, Adjoint, M. Maurice ROBIDOU, Mme Chantal GLE, Mme Françoise MOUCHEL, Mme Chantal JOLY, M. Dominique FOURRIER, M. Guy VIDELOUP, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Guy VIDELOUP

Date d'envoi de la convocation : 22/03/2023

Absents excusés : M. Yves BIGOT (a donné procuration de vote à M. FOURRIER)

Absents : Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, M Daniel BONHOMME

DELIBERATION 28/2023 : LOTISSEMENT DE LA CHENEVIERE –
ETUDE DE FAISABILITE

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 11 Votants : 12

Monsieur Le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal en date du 25 janvier 2023, le Conseil Municipal a retenu le scénario d'aménagement du lotissement de la Chènevère. Monsieur Le Maire présente l'étude de faisabilité du lotissement, réalisée par le bureau d'étude SETUR. Le coût des travaux à minima, après recherche d'économies, s'établit à 588 045 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal par 11 voix POUR, 0 voix CONTRE, 1 ABSTENTION (M. Videloup) :

- **APPROUVE** l'étude de faisabilité du lotissement de la chènevière.
- **DIMINUE** le montant de l'emprunt prévu à 750 000 € auprès du Crédit Agricole à 550 000 €
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Pour copie conforme et certification exécutoire la délibération,
Après affichage le 7 avril 2023
et transmission en Préfecture, le 7 avril 2023
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

SAINT-BROLADRE,

Le 7 avril 2023

Le Maire, Jean-François GOBICHON

Commune de Saint-Broladre
Mairie rue de la mairie 35120 SAINT-BROLADRE
02.99.80.25.69 / mairie@saint-broladre.bzh

